

Défaut trouvé ? Défaut réparé.

Informations importantes pour vous lors
de la réception d'une carte de défaut.



ErdgasUmstellung • c/o Rheinische NETZGesellschaft mbH • Parkgürtel 26 • 50823 Köln
www.meine-erdgasumstellung.de • info@meine-erdgasumstellung.de

Pourquoi ai-je une carte de défaut ?

Lors du recensement de votre appareil au gaz naturel, nous avons constaté que celui-ci ne fonctionnait pas de manière irréprochable. C'est pour cela que notre technicien vous a délivré cette carte de défaut aujourd'hui.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?

Le défaut mentionné ne représente certes pas de danger pour le moment, mais il doit être réparé dès que possible. Le but est que vous puissiez utiliser le gaz naturel en toute sécurité à l'avenir également. Veuillez donc réparer le défaut de l'appareil au gaz naturel.

Quels défauts y a-t-il ?

Nous avons divisé les réclamations potentielles en quatre catégories. Sur la copie au verso, le technicien a coché les défauts trouvés.

HELPLINE (GRATUIT) : 0800 4398 444 • DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H À 20H ET LE SAMEDI DE 8H À 16H

Voici comment remédier au problème :

Que faire maintenant ?

- Pour les défauts appartenant aux points 1 à 3, veuillez prévenir immédiatement votre installateur.
- Pour les défauts appartenant au point 4, veuillez prévenir immédiatement votre ramoneur.

Une fois le défaut éliminé par le spécialiste, demandez à en obtenir la confirmation au dos de la carte de défaut et envoyez-nous celle-ci.

De combien de temps est-ce que je dispose ?

Veuillez faire réparer le défaut le plus vite possible. Vous devez nous renvoyer la carte de défaut complétée par le professionnel dans les **quatre semaines** suivant la date d'émission de la carte.

Qui paie les frais ?

La réparation des défauts est à vos frais. Si vous n'êtes pas le propriétaire de l'appareil au gaz naturel, veuillez transmettre immédiatement la notification au propriétaire (p. ex. le bailleur ou le gestionnaire).

La société ErdgasUmstellung ne peut-elle pas réparer le défaut elle-même ?

Pour des raisons liées au droit de la concurrence, ErdgasUmstellung n'a pas le droit d'assurer la maintenance ni de recommander ou de mandater des installateurs ou des ramoneurs.

Que se passe-t-il si je ne fais pas réparer le défaut ?

Dans ce cas, nous ne pouvons pas adapter votre appareil au gaz H.

Pour des raisons de sécurité, nous sommes alors obligés de mettre fin à votre utilisation du raccordement.

Où puis-je trouver un installateur ou un ramoneur ?

L'organisation régionale des artisans et la corporation des professionnels de la climatisation, du chauffage et des installations sanitaires peuvent notamment vous aider à trouver un installateur agréé. Vous pouvez trouver un ramoneur par le biais de la corporation locale des ramoneurs. Les pages jaunes peuvent également vous aider à trouver des artisans et des ramoneurs.

Suite des événements :

Une fois que vous avez renvoyé la carte de défaut, le recensement de votre appareil au gaz naturel est terminé. Les techniciens d'ErdgasUmstellung effectueront une prochaine visite seulement au moment de l'adaptation de l'appareil au gaz naturel. Vous pouvez voir sur notre site Web à quelle période l'adaptation sera effectuée chez vous : www.meine-erdgasumstellung.de

À propos : pour nous assurer de la qualité de notre travail après le recensement, puis, ultérieurement, après l'adaptation de l'appareil au gaz naturel, nous contrôlons environ un appareil au gaz naturel sur dix de manière aléatoire. Il est donc possible que nous passions chez vous une fois supplémentaire avant ou après l'adaptation.

Nous vous remercions pour votre soutien actif !

Name	Beleg-Nr.
Straße, Haus-Nr.	PLZ/Ort

Sehr geehrter Kunde, Ihr Gerät

Geräteart

Hersteller

Typ

weist folgende Mängel auf:

1. Defekte Regelung/Steuerung:

- Flammüberwachungseinrichtung
- Gas-/Wassermangelsicherung
- Sicherheitsthermostat
- Gerät konnte nicht eingestellt werden
- Thermoelektrische Zündsicherung

2. Undichte Kundenanlage:

- Verbindungsstelle/Absperreinrichtung
- Zündgasleitung
- Gasarmatur
- Methangeruch im Raum

3. Geräte- u. installationstechnische Beanstandungen:

- Abgasanlage/Abgasführung
- Wärmetauscher ausgebrannt/stark verschmutzt
- Brenner/Brennerdeckel verbrannt/stark verschmutzt
- Gasanschluss Schlauch
- Brandschutz (z. B. TAE)
- Mangelhafter Betriebszustand
- Typenschild nicht vorhanden
- CO im Abgas
 - Volllastmessung ppm
 - Teillastmessung ppm

4. Baurechtliche Hinweise:

Bitte veranlassen Sie, dass der Schornsteinfeger folgende Punkte prüft und Ihnen deren sichere Benutzung bescheinigt:

- Größe Aufstellraum
- obere Lüftungsöffnungen/Verbrennungsluftverbund
- untere Lüftungsöffnungen/Verbrennungsluftverbund

Erhebung Anpassung

Objektnummer: E

Kommentare zu: 1. 2. 3. 4.

Gasverbrauchsgerät gesperrt

Hauptabsperreinrichtung/Zähler gesperrt

Plomben-Nr.:

Datum

Unterschrift Kunde

Unterschrift ErdgasUmstellung



ErdgasUmstellung

Helpline (kostenfrei): 0800 4398 444

Montag bis Freitag, 7-20 Uhr
und Samstag, 8-16 Uhr

info@meine-erdgasumstellung.de

www.meine-erdgasumstellung.de

Absenderadresse:

Die umstehend aufgeführten **Beanstandungen**
wurden ordnungsgemäß behoben.

Stempel Vertragsinstallationsunternehmen/
Schornsteinfeger

Datum

Unterschrift der eingetragenen Fachperson

Entgelt
zahlt
Empfänger

Deutsche Post 
ANTWORT

ErdgasUmstellung
c/o Rheinische NETZGesellschaft mbH
Parkgürtel 26
50823 Köln